

(1) Père

Prénoms Jérôme, Albert, Pierre

Nom<sup>(2)</sup> TOUVY

(1<sup>re</sup> partie : \_\_\_\_\_ 2<sup>de</sup> partie : \_\_\_\_\_)

né<sup>(3)</sup> le 15 décembre 1982  
à 09 heures 50 à Vitry-sur-Seine  
(Val-de-Marne)

Fils<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Dominique Roger -  
TOUVY

et de<sup>(5)</sup> Maryse DOURNES

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1928

le 15 NOV. 2013

MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à \_\_\_\_\_

Il a été déclaré<sup>(8)</sup> \_\_\_\_\_

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

(1) mère

Prénoms Amélie

Nom<sup>(2)</sup> BRAUANT

(1<sup>re</sup> partie : \_\_\_\_\_ 2<sup>de</sup> partie : \_\_\_\_\_)

née<sup>(3)</sup> le 15 février 1985  
à 16 heures 15 à Villeneuve-St-Georges  
Val de Marne

Fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Gilles Pascal  
BRAUANT

et de<sup>(5)</sup> Nicole, Jeanne-France  
GRIPOIN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 372

le 20 NOV. 2013

MENTIONS MARGINALES<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil



le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été réçu le... par Mme..., notaire à ...».